

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 35 (1894), p. 1-21

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__1_0

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1894.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Fondée en 1860 et reconnue d'utilité publique par décret du 19 juin 1869.

I.

STATUTS

CHAPITRE I.

But et organisation de la Société.

ARTICLE PREMIER.

La Société de statistique de Paris se propose de populariser les recherches statistiques par ses travaux et ses publications.

ART. 2.

Le nombre des membres de la Société est illimité. Ils se divisent en membres honoraires, membres titulaires et membres correspondants français et étrangers.

ART. 3.

La cotisation des membres titulaires est fixée par le règlement intérieur. Tout membre en retard, pendant une année, de payer sa cotisation, peut être considéré comme démissionnaire et rayé du tableau par une simple décision du conseil; cette décision est rapportée si le sociétaire justifie d'une absence ou de toute autre circonstance considérée par le conseil comme une excuse suffisante.

ART. 4.

Aucun membre nouveau, soit titulaire, soit correspondant, ne peut être admis qu'après en avoir

fait la demande par lettre adressée au président ou sur la présentation de deux sociétaires. L'élection n'a lieu que dans la séance qui suit celle de la réception de la lettre ou de la présentation.

ART. 5.

Un conseil choisi parmi les membres titulaires résidant dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, est chargé de veiller aux intérêts matériels, moraux et scientifiques de la Société.

ART. 6.

Le conseil se compose du président de la Société, de trois vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier-archiviste et de six membres, parmi lesquels le conseil choisit lui-même chaque année le secrétaire des séances.

ART. 7.

Le président est élu pour un an, le secrétaire général et le trésorier-archiviste pour trois ans. Les vice-présidents et les autres membres du conseil sont renouvelés chaque année par tiers, à tour de rôle. Les premières années, le sort désigne le vice-président et les conseillers qui doivent sortir.

ART. 8.

Aucun des membres du conseil, à l'exception du secrétaire général et du trésorier-archiviste, n'est immédiatement rééligible. Toutefois, le président et le vice-président à élire chaque année peuvent être choisis parmi les membres du conseil, ou parmi les membres du bureau sortant.

Les anciens présidents de la Société font de droit partie du conseil.

CHAPITRE II.

Travaux de la Société.

ART. 9.

La Société se réunit une fois par mois. Ses réunions mensuelles sont indépendantes de celles qui pourraient être provoquées extraordinairement, soit spontanément par le conseil, soit sur une demande signée par dix membres au moins de la Société.

ART. 10.

Aucune lecture ne peut être faite sans communication préalable du manuscrit au président, huit

jours au moins avant la séance dans laquelle elle doit avoir lieu.

ART. 11.

Est interdite toute lecture qui contiendrait une appréciation quelconque des actes politiques du Gouvernement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ou une attaque quelconque contre l'un des cultes reconnus par l'État.

ART. 12.

Les présents statuts ne pourront être modifiés qu'à la suite d'une convocation spéciale, et seulement à la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État dans sa séance du 30 janvier 1873.

*Le Maître des requêtes,
secrétaire général au Conseil d'État,*

Signé : ALEXANDRE FOUQUIER.

Certifié conforme à l'original annexé au décret du 25 février 1873, déposé aux archives du ministère de l'Instruction publique.

Le Chef du cabinet et du secrétariat,

Signé : E. MANUEL.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TITRE PREMIER.

Recettes et Dépenses.

ARTICLE PREMIER (1).

Les ressources de la Société comprennent :

1° Le revenu des biens et valeurs de toute nature appartenant à la Société ;

2° La cotisation annuelle des membres titulaires, fixée à 25 fr., payables en une seule fois dans les premiers jours de chaque année.

Le rachat de la cotisation annuelle des membres titulaires est fixée à 300 francs ;

Cette somme pourra être payée en cinq termes égaux, de soixante francs chacun, exigibles au commencement de chaque année ;

Les annuités versées resteront définitivement acquises à la Société ;

Le titre de membre perpétuel, avec les droits qu'il confère, ne sera acquis qu'après le paiement intégral du rachat.

3° Le produit des abonnements au Journal et de la vente des collections ;

4° Les dons et legs que la Société est autorisée à recevoir ;

5° Les subventions qui peuvent lui être accordées.

ART. 2.

Les *membres associés* ne sont assujettis à aucune cotisation.

Les membres titulaires, ainsi que les membres associés, reçoivent gratuitement le Journal de la Société.

L'abonnement est obligatoire pour les *membres correspondants*.

ART. 3.

Les dépenses de la Société se composent :

1° Des frais de rédaction et d'impression des publications de la Société ;

2° Des prix, médailles et autres récompenses que la Société croit devoir accorder pour des travaux imprimés ou manuscrits concernant la statistique ;

3° De l'achat de livres, brochures et journaux pour sa bibliothèque ;

4° De diverses dépenses d'administration et de bureau.

(1) Modifié par la Société dans sa séance du 20 décembre 1893

TITRE II.

Admission et Élections.

ART. 4.

L'admission des sociétaires titulaires, associés et correspondants, présentés en conformité des prescriptions de l'article 4 des statuts, a lieu par assis et levé, à la majorité absolue des membres présents ; le vote au scrutin secret est de droit s'il est demandé par trois membres au moins.

ART. 5.

Le Société procède aux élections des membres du bureau et du conseil dans sa réunion du premier samedi (1) de décembre.

ART. 6.

Dans sa réunion de novembre, le conseil dresse la liste des candidats qu'il propose pour les diverses fonctions ; cette liste est communiquée le jour même à la Société par le président. Toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts, et transmise au secrétaire général dans les huit jours qui suivront la séance de novembre.

ART. 7.

La liste des candidats aux diverses fonctions est adressée aux membres de la Société huit jours au moins avant l'élection, laquelle aura lieu le premier samedi de décembre (1).

ART. 8.

Les élections ont lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et, s'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, à la majorité relative.

Il est voté au scrutin secret, et chaque bulletin contient autant de noms qu'il y a de membres à nommer.

Les membres de la Société domiciliés dans les départements peuvent envoyer leur vote écrit et clos au président de la Société, mais les membres résidants ne peuvent voter qu'en déposant eux-mêmes leur bulletin dans l'urne.

Le scrutin est dépouillé séance tenante et le résultat proclamé par le président.

(1) Le 3^e mercredi, à partir du mois de janvier 1883, par suite du changement du jour des réunions adopté le 2 novembre 1882.

TITRE III.

Attributions de la Société.

ART. 9.

La Société se réunit en séance ordinaire le premier samedi de chaque mois (1), sur la convocation du secrétaire général.

En dehors des attributions relatives aux admissions et élections énoncées aux articles 4 à 8, elle approuve les comptes du trésorier, sur le rapport de la commission des fonds et archives, et vote le budget de chaque exercice.

ART. 10.

Toute proposition émanant soit d'un ou plusieurs membres de la Société, soit du conseil ou du bureau, qui est prise en considération par la Société, doit être renvoyée à l'examen d'une commission.

TITRE IV.

Attributions du conseil.

ART. 11.

Le conseil se réunit de plein droit le même jour que la Société, immédiatement avant la séance.

Il peut être convoqué extraordinairement par le président.

Il ne peut délibérer, que si cinq membres au moins sont présents. Ses décisions sont prises à la majorité.

ART. 12.

Le conseil administre les affaires de la Société.

Il est représenté, au sein de toutes les commissions nommées en vertu de l'article 10, par le président et le secrétaire général.

Il arrête les budgets et les comptes tels qu'ils doivent être soumis à la Société.

Il choisit chaque année dans son sein une commission des fonds et archives et une commission de publication, composées l'une et l'autre de trois membres.

TITRE V.

Attributions du président et des vice-présidents.

ART. 13.

Le président signe la correspondance de la Société. Il peut, toutefois, pour les affaires ordinaires ou en cas d'absence, déléguer la signature au secrétaire général.

Les diplômes d'admission, ainsi que les procès-verbaux des séances, sont signés par lui et par le secrétaire général.

ART. 14.

En cas de partage dans les délibérations de l'assemblée et du conseil, le président a voix prépondérante.

ART. 15.

En cas d'absence du président, les vice-présidents sont appelés au fauteuil par rang d'ancienneté, et, à ancienneté égale, par rang d'âge. Ils ont alors les mêmes droits et prérogatives que le président.

TITRE VI.

Attributions du secrétaire général
et du secrétaire des séances.

ART. 16.

Le secrétaire général convoque la Société et le conseil.

Il prépare l'ordre du jour de concert avec le président.

ART. 17.

Il assure la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du conseil, les fait transcrire sur un registre et les signe avec le président; il prépare pour la signature du président la correspondance de la Société et, dans les cas urgents, la signe lui-même par délégation du président. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le secrétaire des séances.

ART. 18.

Le secrétaire général est chargé, *sous le contrôle du président et de la commission de publication*, de tout ce qui concerne les publications de la Société.

ART. 19 (1).

Le secrétaire des séances assiste le secrétaire général pour la rédaction des procès-verbaux des séances de la Société et du conseil. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le plus jeune des membres présents.

(1) Modifié par décision de la Société en date du 15 juin 1892.

TITRE VII.

Attributions du trésorier-archiviste.

ART. 20.

Le trésorier est chargé, sous l'autorité du conseil, de l'encaissement et du placement des fonds de la Société, ainsi que du paiement de ses dépenses régulièrement autorisées et justifiées.

Il signe les quittances de cotisation.

ART. 21.

Il ne garde en caisse que la somme nécessaire pour faire face aux dépenses prévues du mois, et place l'excédent en compte courant et au nom de la Société, dans un établissement de crédit désigné par le conseil.

ART. 22.

Il place également, au nom de la Société, mais en valeurs mobilières désignées par le conseil et par l'intermédiaire d'un agent de change, tous les fonds de la Société qui ne seraient pas nécessaires à ses dépenses annuelles.

Il remet tous les trois mois au président la balance des comptes et la situation de la caisse.

ART. 23.

En dehors du budget, aucune dépense ne peut être faite sans l'autorisation du conseil; toutefois, la commission des comptes peut autoriser les dépenses urgentes et jusqu'à la concurrence d'une somme de cent francs au plus, mais à la condition, en cas de doute sur l'urgence, et si la dépense lui paraît engager une question de principe, d'en référer au conseil.

ART. 24.

Chaque année, le trésorier prépare et soumet au bureau, quinze jours au moins avant la séance de janvier :

1° Le compte financier détaillé de l'exercice expiré, avec les pièces à l'appui;

2° Le budget des recettes et dépenses de l'exercice courant, d'après les résultats connus et constatés de l'année précédente.

Ce compte et ce budget, arrêtés par le conseil, après révision de la commission des comptes, sont soumis à l'assemblée à sa prochaine réunion.

ART. 25.

Le trésorier conserve, pendant trois années au moins, les pièces justificatives de sa comptabilité;

elles sont ensuite déposées aux archives de la Société.

ART. 26 (1).

Les archives de la Société sont placées dans les attributions du trésorier-archiviste, *sous la sur-*

veillance de la commission des fonds et archives.

Le dépouillement des livres, le service de la bibliothèque et la tenue à jour du catalogue, sans préjudice des fonctions d'un bibliothécaire spécial, sont dans les attributions du secrétaire général, sous le contrôle du président et du conseil de la Société.

(1) Modifié par décision de la Société en date du 15 juin 1892.

II.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

ANCIENS PRÉSIDENTS (1) :

MM. *Villermé, Michel Chevalier, Hippolyte Passy, Ernest Bertrand, Wolowski, D^r Clément JUGLAR, Léonce de Lavergne, Émile LEVASSEUR, D^r Lunier, D^r Bertillon, D^r VACHER, D^r Bourdin, WILSON, Émile CHEYSSON, Adolphe COCHERY, LÉON SAY, Alfred de FOVILLE, Émile YVERNÈS, André Cochut, PAUL LEROY-BEAULIEU, Eugène TISSERAND, OCTAVE KELLER, Jules de CRISENOY, TH. DUCROCO, Adolphe COSTE.*

M. TOUSSAINT LOUA, secrétaire général honoraire.

Composition du Bureau et du Conseil pour l'année 1894.

<i>Président.</i>	MM. Alfred NEYMARCK ;
<i>Vice-Présidents.</i>	Auguste VANNACQUE, Paul CHALVET et Yves GUYOT ;
<i>Secrétaire général.</i> . . .	Émile YVERNÈS ;
<i>Trésorier-archiviste.</i> . . .	Jules ROBÿNS ;
<i>Membres du conseil.</i>	D ^r Jacques BERTILLON, Armand LIÉGEARD, BEAURIN-GRESSIER, Pierre des ESSARS et Fernand FAURE.

(1) Les anciens présidents de la Société font de droit partie du Conseil (article 8, paragraphe 2 des statuts). Les noms en caractères *italiques* sont ceux des anciens présidents décédés.

III.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

AU 1^{er} JANVIER 1894.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. CARNOT, *Président de la République.*

COMTE FERDINAND DE LESSEPS, 21, avenue Montaigne, à Paris.

Members titulaires (M. P., membres à vie).

ANNÉES d'admission.	MM.
1883	Amiot (Henri), ingénieur civil, 4, rue Weber (Porte Maillot).
1884	M. P. Andrieux, ancien député, 32, avenue Friedland.
1881	M. P. Anthoine (Ed.), ingénieur, chef des travaux graphiques au Min. de l'intérieur, 8, rue Treilhard.
1890	M. P. Arnaud, inspecteur divisionnaire de la compagnie d'assurances contre l'incendie <i>l'Union</i> , 94, boulevard Raspail.
1889	Arnaudeau, chef de la stat. à la Comp ^{ie} transatlantique, 43, rue Jouffroy.
1882	M. P. Balsan (Charles), député, 8, rue de la Baume.
1876	Barbier (Victor), ancien direct. des douanes, villa Campanus, à Aix-les-Bains.
1882	M. P. Bardy (Ch.), dir. des laboratoires des cont. ind., 32, rue du Général-Foy.
1882	M. P. Baume (Charles), ing. en chef des ponts et chaussées, 21, rue de la Pompe.
1886	Baudry (L.), directeur général de la <i>Mutuelle de New-York</i> (assurances sur la vie), 20, boulevard Montmartre.
1864	M. P. Bavelier (A.), 1, rue de la Ville-l'Évêque.
1893	Beauregard, professeur à la Faculté de droit de Paris ; 180, boulevard Saint-Germain.
1869	M. P. Beaurin-Gressier (L. L.), chet de div. au Min. des trav. publics, 40, boul. Raspail.
1891	Bellet (Daniel), publiciste, rédacteur à <i>l'Économiste français</i> , 80, rue Claude-Bernard.
1890	M. P. Bellom (Maurice), ingénieur des mines, 24, place Malesherbes.
1884	Berger (Georges), député, 8, rue Legendre.
1860	M. P. *Berger-Lévrault (Oscar) [1], imprimeur-éditeur, à Nancy.
1888	M. P. Bernard (François), prof ^r à l'École d'agric., 10, rue Jeu-de-Ballon, à Montpellier.
1882	Bernard (R.), directeur de la Banque maritime, 2, rue Chaptal.
1888	Berr (Émile), publiciste, 11, rue Condorcet.
1889	M. P. Bertillon (Alphonse), chef du service anthropométrique à la préfecture de police, 36, quai des Orfèvres.
1882	M. P. Bertillon (D ^r Jacques), chef des trav. de la statist. munic. de la ville de Paris, 24, rue de Penthièvre.
1882	M. P. Bertrand (A.), directeur de la <i>Correspondance républicaine</i> , 7, rue Saint-Louis (Versailles).
1873	M. P. Bertrand (Ed.), Procureur général près la Cour d'appel de Paris, 29, boulevard Malesherbes.

(1) L'astérisque indique les membres fondateurs (année 1860).

MM.

- 1889 M. P. Béthouard, ing. civil, prés^t du Trib. de com. de Chartres, à Chartres et 86, avenue de Wagram, à Paris.
- 1881 Bienaymé (Gustave), chef du bureau des archives du Min. des finances, 13, rue des Saints-Pères.
- 1882 Billotte (J. B.), secrétaire général à la Banque de France, 2, rue Radziwill.
- 1860 M. P. *Bing-Bénard (Alfred), ancien consul, 26, rue de Naples.
- 1886 Biollay (Léon), 90, boulevard Pereire.
- 1884 M. P. Bischoffsheim, député, 3, rue Tailbout.
- 1879 Bivort (A.), directeur du *Bulletin des Halles et Marchés*, 33, rue J.-J.-Rousseau.
- 1885 M. P. Bonaparte (S. A. le prince Roland), 22, cours la Reine.
- 1883 M. P. Bonthoux-Laville (Francisque), 15, rue Montaigne.
- 1885 Bourgeois (Léon), député, ancien ministre, 50, rue Pierre-Charron.
- 1887 M. P. Bouteille (D^r), 7, petite rue Sainte-Ursule, à Toulouse.
- 1883 M. P. Boutin (Émile), cons^{er} d'État, dir. gén. des cont. dir., 174, rue de Rivoli.
- 1882 Brelay (Ernest), publiciste, ancien conseiller municipal, 35, rue d'Offémont.
- 1891 Breton (Georges), chef du bureau des caisses d'épargne et des tontines au Ministère du commerce et de l'industrie, 3, place des Victoires.
- 1891 M. P. Burrell (Charles), banquier, 37, avenue d'Antin.
- 1881 M. P. Caignon (L.), receveur principal des Douanes, 14, rue de l'Entrepôt.
- 1877 Calary, président de chambre à la cour d'appel de Paris, 11, quai d'Orsay.
- 1889 Carraby (Calixte), administrateur du Comptoir d'escompte, 14, rue Pigalle.
- 1891 Cassano (Prince de), président de la Société internationale pour l'étude des questions d'émigration, 54, rue de Bassano.
- 1892 Cayla, rec. des finances, à Segré (Maine-et-Loire) et 21, rue du Cherche-Midi.
- 1882 M. P. Cérissier (Charles), directeur de l'Intérieur des colonies honoraire, 6, rue Antoine-Roucher (Auteuil).
- 1882 M. P. Cernuschi (Henri), 7, rue Vélasquez.
- 1884 M. P. Chailley-Bert, avocat, publiciste, 12, avenue Carnot.
- 1892 Challamel (Jules), avocat, docteur en droit, 7, rue Rouget-de-l'Isle.
- 1886 Chalvet (Étienne), administr. à la dir. de l'enreg., 19, rue de Bourgogne.
- 1886 M. P. Chalvet (Paul), directeur de la *Foncière*, administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris, 110, rue du Bac.
- 1889 Chauvin (Jules), rédacteur au Ministère des finances, 40, rue Monge.
- 1874 M. P. Chervin (D^r Arthur), 82, avenue Victor-Hugo.
- 1877 M. P. Cheysson (Émile), inspecteur général des ponts et chaussées, professeur à l'École des mines, 115, boulevard Saint-Germain.
- 1882 M. P. Choquet (D^r Éd.), 13, rue de Seine.
- 1883 M. P. Christophe (Al.), député, gouverneur du Crédit foncier, 19, place Vendôme.
- 1882 Clamageran (J. J.), sénateur, 57, avenue Marceau.
- 1890 Clark (Henri-James), chef du bureau de la statistique de Trinidad (Antilles).
- 1882 M. P. Cochery (Adolphe), sénateur, ancien ministre, 38, avenue d'Iéna.
- 1882 M. P. Cochery (Georges), député, 38, avenue d'Iéna.
- 1890 Colbert-Laplace (Comte de), député, 60, rue des Saints-Pères.
- 1884 M. P. Colin (Armand), éditeur, 174, boulevard Saint-Germain.
- 1883 Colonjon (Fernand de), chef de bureau de l'enregistrement et des domaines, 57, rue de Bourgogne.
- 1887 Compagnie d'assurances sur la vie *le Phénix*, représentée par son actuaire, M. Léon Marie, 33, rue Lafayette.
- 1884 Cornuault (Émile), ingénieur civil, 21, rue de Madrid.
- 1884 Coste (Adolphe), publiciste, 4, cité Gaillard (rue Blanche).
- 1882 M. P. Cotard (Charles), ingénieur, 45, boulevard Suchet (Passy).
- 1885 M. P. Cottin-Angar, président du Syndicat des assurances mutuelles, 9, rue Royale.
- 1884 Crisenoy (Jules de), ancien conseiller d'État, 8, villa Saïd.
- 1882 Crozes, ancien administrateur des contr. indirectes, 8, rue Castiglione.
- 1890 Daubrée, attaché au Ministère de l'intérieur, 10, rue du Commandant-Rivière.
- 1881 Dechaud (Ch.), administrateur des contr. indir., 2, rue Watteau, à Courbevoie.
- 1891 Delatour (Albert), chef du service du contentieux au Ministère des finances, agent judiciaire du Trésor, 19, quai Bourbon.
- 1882 M. P. Delbois (P. A.), cons^{er} général de la Gironde, 84, rue de Pessac, à Bordeaux.

MM.

- 1892 M. P. Desjardins (Francis), com. princ. au Ministère des finances, 40, rue du Four.
1882 M. P. Desplanches, trésorier-payeur général du Pas-de-Calais, à Arras.
1882 M. P. Després (D^r Armand), ancien député, 3, rue Jacob.
1885 Desroys du Roure, percepteur à Biarritz.
1882 M. P. Dietz-Monnin, sénateur, 38, rue La Bruyère.
1883 M. P. Dollfus (E.), banquier, 6, rue Favart.
1882 M. P. Donnet (D^r), sénateur, 161, rue Saint-Jacques.
1893 Dubief (A), secrétaire de la Présidence du Crédit Lyonnais, villa Molitor (Auteuil).
1893 Dubois (Adolphe), sous-directeur de la Compagnie d'assurances générales sur la vie, 19, rue Galvani.
1886 M. P. Ducret, prés^s de la Chambre syndicale des Industries div., 15, rue de Bruxelles.
1885 M. P. Ducrocq (Th.), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, 12, rue Stanislas.
1888 Dujardin-Beaumetz (J.), ingénieur civil, 5, avenue Victor-Hugo.
1883 Dulaurier, réd^r au Min. du commerce et de l'industrie, 109, rue de Grenelle.
1882 M. P. Dreyfus (Auguste), banquier, 3, avenue Ruysdaël.
1879 Dreyfus (Camille), anc. député, direct. polit. de la *Nation*, 3, quai Voltaire.

1885 M. P. Eggermont (Comte d'), conseiller de légation de S. M. le roi des Belges, au château de Leignon, par Ciney (Belgique).
1882 Essars (Pierre des), sous-chef au Secrétariat général de la Banque de France, 14, rue d'Édimbourg.

1892 Faculté (La) de droit de Paris.
1892 Faure (Fernand), professeur de statistique à la Faculté de droit de Paris, 83, rue Mozart.
1868 M. P. Fléchet (Edmond), chef de la statistique agricole, au Ministère de l'agriculture, 25, rue de la Collégiale.
1891 Fleury (Jules), ingénieur civil, 12, rue du Pré-aux-Clercs.
1891 M. P. Focqué (Alfred), ingénieur au corps des mines, 2, place Saint-Sulpice.
1891 M. P. Fontaine (Arthur), ing. des mines, chef de section à l'Office du travail, 64, rue des Mathurins.
1889 M. P. Fontaine (Louis), actuaire de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, 10, rue de la Pompe (Paris-Passy).
1882 M. P. Fould (Henri), exportateur, 30, faubourg Poissonnière.
1882 Fournier de Flaix, publiciste, 45, rue Brancas, à Sèvres.
1887 Fravaton, inspecteur de l'enregistrement et du timbre, à Bougival.
1878 M.-P. Foville (Alfred de), directeur de l'administration des Monnaies et Médailles, à la Monnaie, quai Conti.
1881 Foyot (Louis), chef de bureau au Min. des finances, rue de Rivoli.

1882 Gaiffe, publiciste, 152, avenue des Champs-Élysées.
1882 Gauvain (Paul), sous-gouverneur du Crédit foncier, 9, rue de la Planche.
1869 M. P. Gomel (Charles), anc. maître des requêtes au Conseil d'État, 1, rue de la Ville-l'Évêque.
1883 M. P. Graff, attaché à la Caisse des dépôts et consignations, 33, avenue de la Tour-Maubourg.
1883 M. P. Gravier (Charles), insp. princ. de la C^e de l'Ouest, 118, rue Saussure.
1893 Grenard (Émile), directeur du Crédit agricole et commercial à Saint-Denis (Réunion).
1883 Grosseteste-Thierry, industriel, 3, rue Crevaux.
1882 Groualle (Victor), anc. prés. de sect. au Cons. d'État, 256, boulev. St-Germain.
1890 Gruner, ingénieur civil des mines, 6, rue Férou.
1893 Guieysse (Paul), député, 42, rue des Écoles.
1886 M. P. Guinier, inspecteur des contributions directes, à Bourg (Ain).
1876 M. P. Guyot (Yves), ancien ministre, 95, rue de Seine.

1882 M. P. Halphen (Salomon), 2, rue Blanche.
1886 M. P. Haranger (Ferdinand), 174, boulevard Saint-Germain.

MM.

- 1889 Harbulot (Maurice), publiciste, 119, rue de Cambronne.
1884 M. P. Hartmann (Georges), 14, quai de la Mégisserie.
1885 Hennequin (Félicien), sous-chef au Min. de l'intérieur, 40, rue de Bourgogne.
1882 Hérault (Alf.), président de chambre à la Cour des comptes, 1, rue Pierre-Charron.
1893 Hertel, ingénieur civil, rédacteur au Min. des trav. pub., à Rueil (S.-et-Oise).
1892 Hervé (D^r), professeur à l'École d'anthropologie, 8, rue de Berlin.
1892 Houdard (Adolphe), sec. général du bureau d'études parlementaires, 235, boulevard Saint-Germain.
1885 Hugo (Comte Léopold), 14, rue des Saints-Pères.
1881 M. P. Jakchitch (Wladimir), ancien directeur de la statistique à Belgrade (Serbie).
1889 Joly (Henri), professeur au Collège de France, 106, rue de Rennes.
1879 M. P. Jude (Edmond), chef de bureau de la C^o du Gaz, 93, rue de Maubeuge.
1860 M. P. *Juglar (D^r Clément), membre de l'Institut, 167, rue Saint-Jacques.
1882 Keller (Octave), ingén. en chef des mines, 55, avenue des Champs-Élysées.
1886 M. P. Kergall, directeur de la *Revue économique et financière*, 7, avenue d'Antin.
1892 Kernbach, licencié en droit, chargé de mission du Gouv^t roy. de Roumanie, 3, rue Clotaire.
1887 Kœchlin (Camille), 12, rue Léonce Reynaud.
1882 Labry (Le Comte F. O. de), inspect. gén. hon. des ponts et chaussées, 51, rue de Varenne, à Paris, et à Aulnois, par Fresnes-en-Voëvre (Meuse).
1877 Lafabrègue (René), anc. dir. de l'hospice des Enfants assistés, 18, rue du Parc, villa Memoris, n^o 5, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
1882 M. P. Laisant, ancien député, 162, avenue Victor-Hugo.
1860 *Lalande (Armand), ancien député, 130, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
1882 M. P. Lamane (Henri), chef de bureau au Crédit foncier, 95, boulevard Saint-Michel.
1860 M. P. *Lamé-Fleury, conseiller d'État, 62, rue de Verneuil.
1883 M. P. Larclause (Gén. Savin de), à Saint-Martin-la-Rivière, par Chauvigny (Vienne).
1884 M. P. Larrainaga y Loyola (Luis), ingénieur à Liua (Pérou).
1882 Laszloy (Albert), sous-chef de bureau au Min. des finances, 39, rue Gabrielle, à Charenton (Seine).
1890 Laugier, bibliothécaire du Min. du com^o et de l'industrie, 51, rue Bonaparte.
1887 Lazarus (A.), publiciste, 14, rue de la Perle.
1890 M. P. Lazarus (E.), directeur de l'agence du Comptoir national d'escompte de Paris, Threadneedle street, à Londres.
1883 M. P. Lebey, directeur de l'*Agence Havas*, 34, rue N.-D.-des-Victoires.
1885 Lechartier, publiciste, 97, rue de la Pompe.
1881 Leclerc, sénateur, 78, rue d'Assas.
1888 Lédé (D^r), 26, rue François-Miron.
1883 M. P. Leguay (Baron Albert), sous-gouverneur du Crédit foncier, 23, rue d'Astorg.
1876 Lemercier (Marcel), secrétaire de la dir. des chemins de fer de l'Est, 16, rue de Marignan.
1881 Leroy (Nestor), administrateur des douanes au Min. des fin., 26, rue Dauphine.
1878 Leroy-Beaulieu (Paul), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'*Économiste français*, 27, avenue du Bois-de-Boulogne.
1881 Letort (Charles), conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, 9, place des Ternes.
1863 M. P. Lévassieur (Émile), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des arts et métiers, 26, rue Monsieur-le-Prince.
1883 M. P. Lévêque, ancien député, à Corgoloin (Côte-d'Or).
1882 M. P. Leviez (Ernest), doct. en droit, dir. de l'*Urbaine*, 27, r. du Mont-Thabor.
1882 Lévy (Raphaël-Georges), professeur à l'École des sciences politiques, 80, boulevard de Courcelles.
1882 M. P. Liégeard (Armand), sous-chef de bureau au Ministère du commerce et de l'industrie, 28, rue de Varenne.
1882 Limet (Félix), chef du contentieux de l'*Équitable des États-Unis*, 36 bis, avenue de l'Opéra.

MM.

- 1882 Limousin (Ch. M.), directeur de la *Revue du mouvement social* et du *Bulletin des sommaires*, 44, rue Beaunier.
- 1885 M. P. Lisle (René), ancien inspecteur des finances, 3, rue Boccador.
- 1885 M. P. Lodin de l'Épinay (Arthur), ingénieur des mines, professeur de métallurgie à l'École nationale supérieure des mines, 4, avenue du Trocadéro.
- 1864 M. P. Loua (Toussaint), chef de division honoraire de la Statistique générale de France, secrétaire général honoraire de la Société, 110, rue de l'Université.
- 1890 Louis (D^r A.), à Roville, par Bayon (Meurthe-et-Moselle).
- 1889 Lyon-Caen (Ch.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, 13, rue Soufflot.
- 1883 M. P. Magnin (Joseph), sénat., gouv. de la Banque de France, rue de la Vrillière.
- 1883 Martin (D^r A. J.), inspecteur général de l'assistance et de l'hygiène publiques, 3, rue Gay-Lussac.
- 1865 M. P. Martin (D^r de) fils, à Narbonne (Aude).
- 1891 Martin-Dupray, actuaire de la Compagnie d'assurances générales, 11, rue de la Condamine.
- 1890 Martin (Georges), membre de la commission de contrôle au Comptoir d'escompte de Paris, 9, rue d'Astorg.
- 1881 M. P. Martinet (Camille), conseiller à la cour d'appel de Paris, 59, boul. Suchet.
- 1892 Massigli, professeur adjoint à la Faculté de droit de Paris, 24, avenue de l'Observatoire.
- 1893 May (Georges), ancien banquier, 46, rue du Colisée.
- 1882 Méliodon (Philibert), secrétaire général et administrateur du Crédit foncier, 19, place Vendôme.
- 1889 M. P. Melon (Paul), publiciste, 24, place Malesherbes.
- 1892 M. P. Mercet (Émile), administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris, 2, avenue Hoche.
- 1888 Mercier (Eugène), membre de la chambre de commerce de Reims, à Épernay.
- 1868 M. P. Mesnil (D^r du), médecin de l'asile national de Vincennes, 14, rue du Cardinal-Lemoine.
- 1860 M. P. *Metternich-Winnebourg (S. A. le prince Richard de), Rennweg, à Vienne (Autriche).
- 1882 M. P. Michaut (Gabriel-Alphonse), secrétaire général du *Petit Journal*, 64, rue Condorcet.
- 1893 Michel (Léon), professeur à la Faculté de droit de Paris, 31, rue Bonaparte.
- 1891 Miquel (V.), rédacteur à la statistique générale de France, 15, rue Lebon (aux Ternes).
- 1892 M. P. Mirabaud (Paul), banquier, 27, rue Taitbout.
- 1893 Moron, directeur de l'Office du travail au Min. du commerce, de l'industrie et des colonies, 140, boulevard Raspail.
- 1883 M. P. Mouat (Frédéric-John), inspecteur local du Gouvernement, ancien président de la Société royale de statistique de Londres, 12, Durham Villa, Kensington W., Londres.
- 1886 Nacian (J. J.), professeur d'économie politique à l'École d'architecture, contrôleur des douanes au Ministère des finances, à Bucharest (Roumanie).
- 1883 M. P. Neymarck (Alfred), directeur-propriétaire du journal *le Rentier*, 18, r. Vignon.
- 1860 M. P. *Niobey (D^r), maire d'Hambye, par Gavray (Manche).
- 1890 Noguès (Frédéric), directeur de la *Famille française*, société anonyme de prévoyance maternelle, 19, rue Drouot.
- 1882 M. P. Norberg (Jules), imprimeur-éditeur, à Nancy.
- 1884 M. P. Normand-Dufie (D^r Sixte), à Royan (Charente-Inférieure).
- 1892 Nourry (Claudius), publiciste, 17, rue Guersant.
- 1881 Pallain (Georges), cons. d'État, direct. gén. des douanes, 12, quai de Billy.
- 1885 M. P. Panhard (Rene), manufacturier, 5, rue Royale.
- 1892 Pardon (Noël), gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, 53, rue de Rome.
- 1886 Parmentier (Charles), 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
- 1889 M. P. Parmentier (Léonce), directeur des contributions directes, à Lyon.
- 1882 M. P. Parizot (Ernest), agent de change, 8, rue de la Michodière.

MM.

- 1892 Pasquier-Vauvilliers, rédacteur à la Caisse des dépôts et consignations, 17, rue Saint-Dominique.
- 1880 M. P. Passy (Edgard), ancien secrétaire d'ambassade, 27, avenue de Messine.
- 1877 M. P. Passy (Louis), député, 45, rue de Clichy.
- 1882 M. P. Pépin (Louis), trésorier-payeur général, à Cahors.
- 1864 M. P. Péreire (Eugène), ancien député, 45, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
- 1883 Persin (Edouard), receveur des finances du 11^e arrondiss., 21 rue Soufflot.
- 1872 M. P. Philippe (Léon), 23 bis, rue de Turin.
- 1860 M. P. *Piogey (Julien), ancien juge de paix du 17^e arrondiss., 24, r. Saint-Georges.
- 1890 M. P. Plassard (Jules), administrateur du Crédit foncier, directeur du *Bon Marché*, 75, rue de Grenelle.
- 1892 M. P. Poincaré, député, ancien ministre, 29, rue de Bourgogne.
- 1893 Poinot (Louis), rédacteur au journal *le Rentier*, 3, place du Martray, à Nanterre (Seine).
- 1888 M. P. Prunget (Joseph), rédacteur au Ministère du commerce, 2, rue d'Auteuil.
- 1889 M. P. Quevillon (Léon-Ferrand), lieutenant-colonel d'état-major, breveté, au 3^e d'artillerie, à Aix (Bouches-du-Rhône).
- 1893 Quiquet, actuaire, ancien secrétaire de la *Revue des institutions de prévoyance*, 29, rue des Saints-Pères.
- 1884 M. P. Raffalovich (Arthur), conseiller d'État (Russie), 19, avenue Hoche.
- 1885 Rameau (Paul Chevrey-), député, 23, rue Blanche.
- 1860 M. P. *Rapin (Amédée), à Levet (Cher).
- 1882 Récipon (Émile), ancien député, 39, rue de Bassano.
- 1868 M. P. Renaud (Georges), directeur de la *Revue géographique internationale*, 76, rue de la Pompe, à Passy.
- 1892 Revoil, sous-directeur au ministère des affaires étrangères, quai d'Orsay.
- 1885 M. P. Reynaud (Joseph), ancien dir^r au Min. de l'intérieur, 66, rue de Miroménil.
- 1883 Risler (Charles), maire du 7^e arrondissement, 39, rue de l'Université.
- 1860 M. P. *Robÿns (Jules), trésor. de la Société française de tempérance, 5, rue Bridaine.
- 1890 Rochetin (Eugène), publiciste, 39, rue Gros.
- 1891 Roux (Paul), sous-chef du bureau d'hygiène au Ministère de l'intérieur, 13, rue des Bourdonnais, à Versailles.
- 1873 P. M. Rouyer (Dr Jules), ancien maire de Laigle (Orne).
- 1891 Sabatier (Jules), négociant, publiciste, 233, rue Saint-Martin.
- 1882 M. P. Saint-Genis (Flour de), conservateur des hypothèques, 12, rue Gaillon.
- 1892 Salefranque (Léon), sous-insp. de l'enregistrement, 31, rue de Tocqueville.
- 1863 M. P. Santos (S. E. J. don José Emilio de), président du Conseil de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, à Madrid (Espagne).
- 1882 Sarrien, député, ancien ministre, 22, avenue de l'Observatoire.
- 1882 Sartiaux (A.), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 73, rue de Maubeuge.
- 1888 M. P. Saury (Dr Honoré), 8, avenue de Paris, à Épinay-sur-Seine (Seine).
- 1883 Sauvage (de), professeur au Conservatoire des arts et métiers, 12, r. Barbette.
- 1883 M. P. Say (Léon), de l'Académie française, député, 21, rue Fresnel.
- 1882 M. P. Schelle (A), chef de division au Ministère des travaux publics, 13, boulevard des Batignolles.
- 1865 M. P. Séré (Dr de), inspecteur du service de la vérification des décès, 4, rue Desbrosses.
- 1882 Siegfried (Jacques), banquier, 18, rue Murillo.
- 1882 Siegfried (Jules), député, ancien ministre, 6, rond-point des Champs-Élysées.
- 1884 M. P. Smith (S. E. L. O.), sénateur, 4, rue Blasieholmshammen, à Stockholm.
- 1889 Sol (Paul-Lucien), chef du bureau de la Statistique minière, 44, r. Villejust.
- 1882 M. P. Swarte (Victor de), trésorier-payeur général, à Melun.
- 1883 M. P. Tarry (Harold), ancien inspecteur des finances, 6, rue de Bagneux.
- 1885 M. P. Thierry-Mieg (Charles), manufacturier, 2, rue de Fenthièvre.
- 1888 M. P. Thomereau (A.), au château de Gueptant, par Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).

MM.

- 1882 Thulié (D^r), ancien prés. de la Soc. d'anthropologie, 34, boul. Beauvésjour.
1882 Tisserand (Eugène), directeur de l'agriculture, 17, rue du Cirque.
1884 Trélat (Émile), député, directeur de l'École d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau.
1882 Trystram (J. B.), sénateur, 95, rue de Rennes.
1887 Turquan (Séb.), sous-chef de bur. au Min. de l'int., 36, rue de Penthièvre.
1882 M. P. Turquan (Victor), chef du bureau de la Statistique générale de France, 13 bis, avenue de la Motte-Piquet.
1867 Vacher (D^r Léon), ancien député, 52, rue du Faubourg-Saint-Martin.
1883 Vannacque (Auguste), administ. des postes et télégr., 40, rue Saint-Placide.
1884 Vauthier (L. L.), ingénieur des ponts et chaussées, 41, rue Spontini.
1892 M. P. Vavasour (Jacques), docteur en droit, 1, rue Gay-Lussac.
1882 Vergniaud (Jean-Gabriel), ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine, 126, boulevard Saint-Germain.
1882 Villard, ingénieur civil, 138, boulevard Malesherbes.
1884 M. P. Villey (Edmond), doyen de la Faculté de droit, 58, rue Bicoquet, à Caen.
1882 Waddington (Richard), ancien sénateur, 41, rue François I^{er}.
1882 M. P. Warin (Calixte), percepteur à Maubeuge (Nord).
1882 Warnier (Jules), ancien député, membre de la Chambre de commerce, rue Andrieux, à Reims.
1888 M. P. Warnier (L. C.), directeur du *Moniteur des assurances*, 48, rue Laffite.
1892 Watson, anc. insp. des agences étrang. du Crédit lyonnais, 17, rue de Calais.
1877 M. P. Wilson (Daniel), député, 2, avenue d'Iéna et au château de Mountains.
1892 Worms (Émile), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Rennes, 35, rue Quincampoix.
1882 Yturregui, Casilla n° 124, à Lima (Pérou).
1881 Yvernès (Émile), chef de division honoraire au Ministère de la justice, 21, rue de la Tour, Passy.
1884 M. P. Yvernès (Maurice), sous-chef de bureau au Ministère de la justice, 21, rue de la Tour, Passy.
1882 M. P. Zens (Paul), ingénieur, directeur des chemins de fer départementaux, 203 bis, boulevard Saint-Germain.

Membres correspondants.

MM.

- 1888 Cook (Arthur J.), directeur de la Société d'assurances sur la vie *la Victoria*, Memorial Hall Buildings, Farrington street, E. C., à Londres.
1892 Frederiksen, ancien membre du Parlement danois, ancien professeur d'économie politique à l'Université de Copenhague, 9, rue de l'Université.
1884 Grandeau, doyen hon^{re} de la Faculté des sciences de Nancy, 3, quai Voltaire, Paris.
1889 Lelièvre, directeur de la *Mutuelle française*, au Mans (Sarthe).
1892 Mine (Albert), consul de la République Argentine, à Dunkerque (Nord).
1882 Obreen (Hermann), ingénieur, 64, Kalverstraat, à Amsterdam.
1884 Rivera y Valenzuela (don Juan), chef des travaux statistiques de la province, à Huesca (Espagne).
1873 Serret (Jules), avocat, président du Syndicat des navigateurs de la Garonne, rue Lalande, à Agen (Lot-et-Garonne).
1892 Vital-Cuinet, secr. gén. de la Dette publique ottomane, à Constantinople.
1892 Wood (Stuart), trés. de l'Académie américaine des sciences politiques et sociales, 1620, Locust street, à Philadelphie.

Membres associés.

MM.

- 1883 Amici-Bey (Frédéric), ingénieur, au Caire (Égypte).
- 1882 Barclay (Thomas), avocat du barreau de Londres, 25, boulevard des Italiens.
1878 Becker, ancien chef de la statistique de l'empire d'Allemagne, à Berlin.
1883 Bengolea (Ismaël), chef de la division de statistique à Buenos-Ayres.
1883 Besso (Marco), secrétaire général des assurances générales de Venise-Trieste, membre de l'Institut des actuaires de Londres, à Trieste.
1883 Blenck (Ch. J. E.), conseiller intime supérieur, chef de la statistique du royaume de Prusse, 28, Lindenstrasse, S. D., à Berlin.
1878 Bodio (Le commandeur Luigi), dir. gén. de la statist. du royaume d'Italie, à Rome.
1878 Bosch-Kemper (G. de), secrétaire général du Ministère du commerce et de l'industrie, rue Bankaert, à La Haye.
1886 Boxström (Adolphe), conseiller d'État, directeur du bureau central de statistique de Finlande, à Helsingfors.
1884 Caillard (A.), directeur général des douanes à Alexandrie (Égypte).
1886 Cazasis (Nicolas), professeur d'économie politique à Athènes (Grèce).
1878 Cinque (Marquis de), Palais Cinque, rue Colonna, à Rome.
1882 Colucci Pacha (S. Exc. le docteur baron Antoine), ex-président de l'intendance sanitaire d'Égypte et de l'Institut égyptien, 17, via dei Mille, à Rome.
1883 Coni (Emilio), ancien directeur de la statistique à La Plata.
- 1882 De Laveleye (Georges), rédacteur en chef du *Moniteur des intérêts matériels*, 6, rue de la Banque, à Bruxelles.
- 1884 Delon (Eugène), photographe, 57, rue d'Alsace-Lorraine, à Toulouse.
1884 Département du Trésor, à Washington, U. S.
1878 Directeur (Le) de la statistique du royaume de Bavière, à Munich.
1878 Directeur (Le) de la statistique du Royaume de Hongrie, à Budapest.
1879 Directeur (Le) de la stat. off. d'Espagne, au Ministère du Fomento, à Madrid.
1878 Directeur (Le) de la statistique de la ville de Hambourg (Dr Koch).
1880 Directeur (Le) du bureau de statistique de la ville de Palerme (Sicile).
1878 Directeur (Le) du bureau royal de statistique des Pays-Bas, à La Haye.
1878 Directeur (Le) de la statist. au Min. de l'intérieur de Roumanie, à Bucharest.
1878 Directeur (Le) de la statistique du royaume de Saxe, à Dresde.
1878 Directeur (Le) de la statistique du royaume de Wurtemberg, à Stuttgart.
1878 Directeur (Le) du bureau fédéral de statistique, à Berne.
1886 Domis de Semerpont, secr. gén. au Ministère de la justice, à Bruxelles.
- 1861 Engel (Dr), conseiller intime, à Oberlössnitz-Radebeul, près Dresde.
1882 Engelbronner (C. C. E. d'), secr. gén. de la Société néerlandaise contre l'alcoolisme, ancien secr. gén. au Min. de la justice, 30, Gedempte-Burgwal, à La Haye.
1885 Erben (Joseph), dir. du bur. communal de statistique de la ville capitale de Prague.
- 1878 Gad (Marius), directeur de la statistique officielle à Copenhague.
1879 Giffen, directeur du *Board of Trade*, à Londres.
- 1885 Hancock (Charles), membre de la Société de statistique de Londres, 125, Queen's Gate.
1883 Haytter (H.), directeur du Bureau de statistique de l'Australie du Sud à Victoria, à Melbourne (Australie).
1889 Herrera (Guillermo), sous-directeur de la statistique du Mexique, à Mexico.
- 1878 Ignatius (Ch. Em. F.), docteur en philosophie, sénateur à Helsingfors (Finlande).
1885 Inama-Sternegg (von), président de la Commission cent. de stat., à Vienne (Autriche).
- 1872 Janssens (E.), inspecteur en chef du service d'hygiène, 21, rue du Lombard, à Bruxelles.

MM.

- 1885 Kauffmann (D^r H.), à Saint-Pétersbourg.
 1878 Kiaër (A. N.), chef de la statistique générale, à Christiania (Norvège).
 1878 Kőrösi, directeur de la statistique municipale de Buda-Pest (Hongrie).
 1878 Kummer (D^r J. J.), directeur du bureau fédéral des assurances, à Berne.
 1884 Latzina (F.), directeur de la statistique nationale argentine, à Buenos-Ayres.
 1877 Lebon (Léon), 116, rue de la Loi, à Bruxelles.
 1883 Leemans (Hubert), directeur général au Ministère de l'intérieur, 244, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique).
 1883 Lefebvre (D^r), doyen de la Faculté de médecine à l'Université de Louvain, 24, rue des Marais, à Louvain.
 1883 Leyffler (D^r), directeur du service de la Caisse d'épargne postale en Suède, à Stockholm.
 1885 Lopez Lombra (don Ramon), officier supérieur du Ministère de la justice, des cultes et de l'instr. publ. de la République orientale de l'Uruguay, à Montevideo.
 1890 Louriotis (E.), chef du bureau de statistique au Ministère de l'intérieur, à Athènes.
 1882 Luzzatti (Le Commandeur), ancien ministre des finances, à Rome.
 1885 Martin (John Biddulph), 17, Hydepark-Gate, Londres, S. W.
 1869 Mayr (D^r Georges), à Strasbourg (Alsace-Lorraine).
 1886 Milliet, directeur du bureau fédéral de l'alcool, à Berne.
 1884 Molteni (A.), physicien, 44, rue du Château-d'Eau, à Paris.
 1885 Murray (Henry), secrétaire de la Chambre de commerce de Londres, Botolph House Eastcheap, E. C., à Londres.
 1885 Nagayo-Sensai, à Tokio, et 75, avenue Marceau, à Paris.
 1888 Nicaise (Auguste), juge de paix, corresp. du Ministre de l'Instruction publique, rue Grande-Étrague, à Châlons-sur-Marne.
 1891 Nicolai (Edmond), chef du bureau de la statistique générale de Belgique, 69, rue de la Source, à Bruxelles.
 1885 Peñafiel (don Antonio de), directeur général de la statistique de la République mexicaine, à Mexico.
 1883 Perozzo, ingénieur civil, chef de section, inspecteur chef des offices techniques au Ministère des finances, à Rome.
 1879 Président (Le) de la Commission des tarifs et valeurs de douanes, à Madrid.
 1876 Président (Le) de la Société de statistique de Londres, 9, Adelphi-Terrace, à Londres, W. C.
 1885 Rawson W. Rawson (Sir), 68, Cornwall Gardens Queen's-Gate, à Londres, S. W.
 1874 Robÿns (Alfred), 10, rue des Rentiers, à Etterbeek-lez-Bruxelles.
 1885 Sarafov (K.), ancien ministre des finances de Bulgarie, à Sofia.
 1884 Sauveur (J.), secr. gén. du Min. de l'intérieur et de l'instr. publ., à Bruxelles.
 1863 Semenov (de), anc. prés. de la Comm. centr. de statistique à Saint-Pétersbourg.
 1890 Sherzer (le chevalier de), consul général d'Autriche à Gènes.
 1878 Sidenbladth (Elis), directeur du bureau central de statistique de Suède, à Stockholm.
 1882 Terzi (D^r Ernesto), 23, Borgo-Nuovo, à Milan.
 1885 Troimitsky (Nicolas), conseiller d'État actuel, président du Comité central de statistique, à Saint-Pétersbourg.
 1885 Walker (Général Francis), à Washington (États-Unis d'Amérique).

RÉSUMÉ.

Membres d'honneur	2
Membres fondateurs	133
Membres titulaires	134
Membres correspondants	10
Membres associés	73
	<hr/>
	352

IV.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1893.

SOMMAIRE. — Élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil. — Nécrologie : M. Hérisson. — Élection de deux membres titulaires et présentation de deux nouveaux membres — Adoption d'une modification au § 2 de l'article 1^{er} du règlement intérieur. — Présentation d'ouvrages : Le Secrétaire général, MM. Cheysson et O. Keller. — Communication de M. Levasseur sur le Département du travail et les bureaux de statistique du travail aux États-Unis. — Proclamation des votes.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Adolphe Coste.

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre 1893 est adopté.

M. le PRÉSIDENT rappelle que c'est dans la précédente séance qu'il y a lieu de procéder au renouvellement partiel du bureau et du conseil. Le scrutin est ouvert et les membres présents sont invités à voter. Vingt-cinq votes écrits et clos ont été envoyés au président par des membres de la Société résidant dans les départements et à l'étranger. Le président décachète ces lettres et, à l'appel de chaque nom, dépose le bulletin dans l'urne ; il déclare ensuite que le scrutin sera fermé à 10 heures.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce la mort de M. Hérisson, membre à vie de la Société depuis 1884. M. Hérisson avait d'abord été avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Il fut successivement maire du VI^e arrondissement, président du conseil municipal de Paris, député, ministre des travaux publics, puis du commerce et de l'industrie. C'est en cette dernière qualité qu'il présida la séance inaugurale de l'une des sessions du conseil supérieur de statistique. En 1884, il fut nommé conseiller à la Cour de cassation ; l'état de sa santé l'avait obligé depuis quelque temps à résigner ces hautes fonctions. M. Hérisson n'avait que 62 ans.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* :

M. MORON, directeur de l'Office du travail, au ministère du commerce, de l'industrie et des colonies ;

M. HERTEL, ingénieur civil, rédacteur au ministère des travaux publics.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection, comme membres titulaires, dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. Alfred Neymarck et Jules Sabatier :

M. André SABATIER, avocat, agréé au Tribunal de commerce, membre de la Société d'économie politique ;

Sur la proposition de MM. Ducrocq, Fernand Faure et Yvernès :

M. GARSONNET, professeur à la Faculté de droit de Paris, membre de la Société d'économie politique.

M. le PRÉSIDENT rappelle que l'année précédente une disposition transitoire a été votée en ce qui concerne le rachat des cotisations. Le prix en a été porté de 250 à 300 fr. pour tenir compte de la diminution de l'intérêt des capitaux. Cette année, la commission des fonds et le conseil ont pu examiner la question avec maturité. M. Cheysson, dans un rapport remarquable, qui sera inséré dans un des prochains numéros du journal, a exposé les diverses considérations qui doivent servir à l'établissement du prix de rachat des cotisations d'une société savante. Ces cotisations peuvent être considérées comme une annuité viagère dont la valeur est d'autant plus grande que la tête sur laquelle elle repose est moins âgée ; mais, d'autre part,

il faut tenir compte des éventualités pouvant éloigner les sociétaires et leur faire interrompre cette annuité viagère qu'ils paient volontairement ; il faut enfin envisager l'intérêt moral qu'il y a pour une société scientifique à favoriser ses jeunes membres dans la mesure où il sera possible de le faire sans nuire aux intérêts matériels de la société. Par ces diverses considérations et surtout en vue de faciliter aux jeunes sociétaires le moyen de s'exonérer de la cotisation annuelle en devenant membres perpétuels, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée la nouvelle rédaction suivante pour le paragraphe 2 de l'article 1^{er} du règlement intérieur (le texte nouveau est en italique).

Article 1^{er}. — Les ressources de la Société comprennent :

2^o La cotisation annuelle des membres titulaires fixée à 25 fr., payables en une seule fois dans les premiers jours de chaque année.

Le rachat de la cotisation annuelle des membres titulaires est fixée à 300 fr. ;

Cette somme pourra être payée en cinq termes égaux, de 60 fr. chacun, exigibles au commencement de chaque année ;

Les annuités versées resteront définitivement acquises à la Société ;

Le titre de membre perpétuel, avec les droits qu'il confère, ne sera acquis qu'après le paiement intégral du rachat.

Personne n'ayant demandé la parole, ce texte, mis aux voix, est adopté à l'unanimité. Le paragraphe 2 de l'article 1^{er} du règlement intérieur est donc modifié dans les termes ci-dessus.

M. le PRÉSIDENT donne connaissance d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique lui annonce que le congrès des sociétés savantes doit avoir lieu à la Sorbonne du 27 au 30 mars prochain et le prie de vouloir bien désigner, avant le 1^{er} février, les délégués de la société. Il invite les membres qui désirent participer aux travaux de ce congrès à adresser, dans le plus court délai, leur demande à M. le Secrétaire général.

Parmi les ouvrages offerts à la Société, M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL cite particulièrement :

Le 7^e volume des *Annales des assemblées départementales* qui contient les travaux des conseils généraux en 1892, par M. de Crisenoy, qui donnera une analyse de ce document dans l'une des prochaines séances ;

L'Avenir de l'agriculture française, par M. François Bernard ;

Deux articles extraits du *Monde économique*, sur les *Building societies*, par M. Ernest Brelay ;

Les Grands Ports maritimes de commerce, par M. Daniel Bellet ;

La Question monétaire à la conférence de Bruxelles, par M. Ad. Houdard (Extrait de la *Réforme sociale*) ;

Les Résultats historiques de l'assurance obligatoire contre la maladie en Autriche ; — *la Statistique des grèves survenues en 1892*, documents publiés par l'Office du travail ;

Le Recensement général du 31 décembre 1890, en Belgique (2 forts volumes in-4^o).

M. CHEYSSON présente deux brochures dont il est l'auteur : la première, *la Lutte des Classes*, indique par son titre à quelles préoccupations trop actuelles elle répond. La seconde, intitulée *l'Assurance mixte et les habitations à bon marché*, expose la combinaison qu'on ne saurait trop recommander aux familles qui veulent acquérir leur maison en 15 ou 20 annuités comprenant à la fois le loyer et l'amortissement. Moyennant une prime supplémentaire d'environ 1 p. 100 de la valeur de la maison, la famille locataire devient, dès la mort de son chef, propriétaire immédiatement et sans avoir plus rien à payer, alors même que cette mort sur-

viendrait le lendemain de la signature du contrat avec la compagnie d'assurance. Cette combinaison est très usitée en Belgique et elle permet seule de vaincre les hésitations d'un père prudent qui n'ose pas assumer de si longs engagements, de peur que sa mort prématurée ne l'empêche de les tenir et n'impose à sa famille après lui des charges écrasantes.

M. CHEYSSON présente ensuite de la part de *M. Fleury*, inspecteur départemental de l'assistance publique dans les Vosges, un remarquable travail sur le *Mode de calcul de la mortalité des nourrissons*.

Ce mode de calcul n'est pas une simple question de statistique, mais il s'élève à la hauteur d'une question d'humanité. Un de nos plus sympathiques confrères, qui a soulevé cette question parmi nous et nous en a le premier signalé toute l'importance, M. René Lafabrègue, l'a dit avec raison : « La loi Roussel n'existera réellement que le jour où une bonne comptabilité des existences enfantines permettra d'en mesurer les effets. » Le père de cette loi, M. Théophile Roussel, a dit de même que « la comptabilité infantile est une condition nécessaire des mesures de protection efficace. » Rien n'est plus exact. Une fausse comptabilité n'égare pas moins l'administrateur que le commerçant. Elle dissimule les dangers et les vices d'une situation que l'on corrigerait si elle était connue, elle entretient une quiétude que secouerait la vérité ! On ne saura jamais ce que ces erreurs statistiques ont coûté et coûtent chaque jour de petits enfants à notre pays. On ne les tue pas, comme ferait Hérode, le massacreur « des innocents », mais on les laisse mourir, ce qui revient au même pour la population.

Il faut donc revenir sans relâche sur cette question, jusqu'à ce qu'elle soit résolue et qu'une statistique conforme et correcte fasse pénétrer la lumière dans les ultimes détails du service et place chaque département en présence de ses œuvres et de la vérité toute nue, si laide qu'elle puisse être.

De grands efforts ont déjà été faits dans ce sens par notre société, par le conseil supérieur de statistique, mais ils n'ont pas suffi à atteindre leur but. M. Fleury revient à la charge. Il rappelle la divergence des méthodes suivies dans les divers départements, leurs causes multiples d'erreur, la nécessité de tenir compte, dans le calcul de la mortalité, du degré de résistance vitale que présente l'enfant, c'est-à-dire de son âge au moment du placement (1), en même temps que de la durée de la période pendant laquelle il est resté soumis à la protection légale. Il veut aussi que l'on note son sexe, son mode d'élevage au sein ou au biberon, son état civil. Il insiste sur l'utilité des fiches individuelles, recommandées par la circulaire ministérielle du 31 août 1888, et « permettant de tirer de la statistique, au prix de la moindre somme d'efforts, le maximum de rendement ».

M. Fleury montre tout le parti qu'on peut tirer de ces fiches par son exemple personnel. Il les a mises en œuvre depuis dix ans dans ses services d'inspection et en a déduit de précieux enseignements sous forme de tableaux numériques et graphiques, dont sa brochure contient quelques intéressants spécimens.

Il formule, en terminant sa consciencieuse étude, cette triple conclusion :

1° Que la rédaction des actes de l'état civil soit modifiée par l'addition ultérieure de la date du mariage et de celle du décès en marge de l'acte de naissance ;

2° Que des méthodes uniformes et scientifiques de calcul pour la mortalité des enfants en bas âge soient imposées à tous les départements ;

3° Qu'il soit créé au ministère de l'intérieur un bureau statistique et sanitaire du premier âge, chargé de surveiller la rédaction de ces statistiques locales et d'en centraliser les résultats.

Eu égard à l'importance à la fois humanitaire et statistique de cette question, M. Cheysson pense que la Société de statistique ne saurait s'en désintéresser et il conclut à son tour en demandant que la question traitée par le mémoire de

(1) La mortalité hebdomadaire des enfants est 16 fois plus forte au début qu'à la fin de la première année.

M. Fleury soit renvoyée à une commission spéciale chargée d'étudier les mesures qui pourraient, s'il y a lieu, être recommandées par la Société pour améliorer la statistique actuelle de la mortalité du premier âge.

La proposition de M. Cheysson est prise en considération par la Société et renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Levasseur, Cheysson, Lafabrière, Dr J. Bertillon, Dr Lédé et Victor Turquan.

M. KELLER présente à la Société, au nom de M. Grüner, l'*Atlas du Comité central des houillères de France*. Il fait de ce document une analyse que l'on trouvera plus loin en annexe au procès-verbal.

A 10 heures, le scrutin est fermé et il est procédé au dépouillement des votes par MM. Léon Salefranque et Louis Poinso, invités par M. le Président à remplir les fonctions de scrutateurs.

L'ordre du jour appelle la communication sur la question monétaire ; mais M. Fournier de Flaix ayant été empêché d'assister à la séance, la parole est donnée à M. LEVASSEUR pour sa communication sur le Département du travail et les bureaux de statistique du travail aux États-Unis, communication qui est insérée *in extenso* dans cette livraison (voir page 21).

Le dépouillement des votes terminé et vérifié par le bureau, M. le PRÉSIDENT en proclame les résultats :

Nombre des votants : 72 ; majorité absolue : 37.

Ont obtenu : pour la présidence, M. Alfred Neymarck, 72 voix ;

Pour la vice-présidence : M. Yves Guyot, 68 voix ; M. Fléchet, 1 voix ; M. Paul Chalvet, 1 voix.

Pour les fonctions de secrétaire général : M. Émile Yvernès, 72 voix ;

Pour les fonctions de trésorier-archiviste : M. Jules Robyns, 69 voix ; M. Lafabrière, 1 voix.

Pour les fonctions de membres du conseil : M. Pierre des Essars, 71 voix ; M. Fernand Faure, 69 voix ; M. Schelle, 2 voix ; M. Bienaymé, 1 voix.

En conséquence, M. le PRÉSIDENT proclame :

Président pour l'année 1894 : M. Alfred NEYMARCK ;

Vice-président pour trois ans : M. Yves GUYOT ;

Secrétaire général pour trois ans : M. Émile YVERNÈS ;

Trésorier-archiviste pour trois ans : M. Jules ROBYNS ;

Membres du conseil pour trois ans : MM. Pierre des ESSARS et Fernand FAURE.

Ces diverses nominations sont accueillies par de vifs applaudissements.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire général,
E. YVERNÈS.

Le Président,
Ad. COSTE.

V.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Atlas du Comité central des houillères de France.

L'*Atlas du Comité central des houillères de France* contient d'excellents renseignements et de nombreuses cartes, bien exécutées, concernant les bassins houillers de la France, de la Belgique, de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Cet ouvrage des plus importants est dû à la compétence exceptionnelle de l'un de nos confrères, M. Grüner, secrétaire général du comité, qui, pour le composer, s'est livré à de longues et patientes investigations, et a réuni de nombreux chiffres en les puisant aux sources officielles. Le ministère des travaux publics a honoré d'une souscription ce remarquable travail.

L'atlas est divisé en deux parties : la première consiste en une description technique accompagnée de renseignements statistiques et commerciaux ; la seconde se compose de cartes soit géographiques, soit statistiques.

M. Grüner commence son exposé par un aperçu général sur les richesses houillères du monde et l'accompagne d'une carte des deux hémisphères, imitée d'une carte qui a été dressée et exposée en 1889 par le ministère des travaux publics, carte dans laquelle des cercles indiquent l'importance de la production de chaque jour.

En 1890, le total des houilles, pour le monde entier, s'élevait à 510 millions de tonnes. Au premier rang se place la Grande-Bretagne avec 184,500,000 tonnes; viennent ensuite les Etats-Unis avec 143 millions; l'Allemagne, 89 millions; l'Autriche, 27 millions et demi; la France 26 millions et la Belgique 20 millions. Puis viennent dans l'ordre suivant, avec des productions très inférieures : la Russie, l'Australie, le Canada, les Indes, le Japon, l'Espagne, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, le Chili, la Suède, le Cap. Ces chiffres correspondent à une quantité énorme de salaires; ils ont été dépassés depuis et montrent le rôle considérable de la houille dans l'industrie.

Si l'on envisage l'avenir de l'exploitation houillère, on constate que ce taux d'accroissement annuel varie suivant les pays; il est élevé surtout pour les pays jeunes, tandis que, dans les plus anciens, il manifeste une tendance à la diminution.

Après avoir donné des notions techniques sur les houilles, l'auteur les examine sous trois points de vue : 1° d'après la flore; 2° d'après l'utilisation; 3° d'après la composition chimique. Il résulte du rapprochement de ces données que la France possède toutes les qualités de houille et qu'on peut les trouver dans notre pays sans aller les chercher à l'étranger.

M. Grüner fait ensuite connaître, pour chaque pays, le régime légal des mines, l'organisation administrative et d'inspection, le développement de la production. Il décrit les différents bassins houillers. Il y a lieu de signaler dans l'atlas une série de cartes contenant le tracé des concessions pour la France, la Belgique et pour une partie de l'Allemagne.

En France, le bassin le plus important est celui du Nord et du Pas-de-Calais, qui forme sur la carte comme une espèce de languette horizontale allant de l'ouest à l'est. D'après le résultat satisfaisant des sondages opérés à Douvres, l'année dernière, ce bassin commencerait au pays de Galles et se raccorderait sous la Manche avec le bassin français pour se continuer par la Belgique jusqu'en Westphalie. Après le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, il convient de citer ceux de la Loire, du Gard, du Bourbonnais, etc.

On se borne ici à cette indication sommaire et l'on ne reproduira pas les chiffres de l'Atlas, puisque la statistique de l'industrie minérale en France et en Algérie, qui va paraître incessamment, en fournira de plus récents. Les données concernant les pays étrangers constituent une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage, car nous avons sur l'Allemagne et l'Angleterre très peu de documents en langue française; il a fallu à M. Grüner, pour nous les procurer, sa compétence linguistique jointe à sa compétence technique.

Belgique. — Le bassin houiller de la Belgique est la continuation de celui de la France. Il se divise en cinq districts, pour lesquels on obtient les chiffres arrondis suivants, quant à la production de la houille en 1891 :

	Millions de tonnes.		Millions de tonnes.
Mons	4,4	Liège	4,9
Centre	4,9	Namur	0,5
Charleroi	5,0		

Angleterre. — En Angleterre, les bassins houillers sont très nombreux ; l'auteur en a fait quatre groupes géographiques :

	Millions de tonnes.		Millions de tonnes.
Au nord : l'Écosse	25	Au centre : les districts des Comtés.	85
Au nord-est { Durham }	40	Au sud : le pays de Galles	35
{ Northumberland }			

Ce qu'il y a de véritablement surprenant, c'est que sur ces 185 millions de tonnes, l'Angleterre n'en exporte que 31 millions ; on voit par là quelle énorme consommation de houille font dans ce pays les usines, les chemins de fer, les foyers de toute sorte.

Allemagne. — Ses principaux gisements houillers sont situés à l'est et à l'ouest, en Silésie et en Westphalie. En 1891, la Westphalie, avec les provinces rhénanes, a produit 37 millions et demi de tonnes ; la Silésie 21 et les autres bassins environ 15 ; soit, pour toute l'Allemagne, de 73 à 74 millions de tonnes.

A côté de la houille, on exploite dans une série de bassins beaucoup de lignite, à peu près 20,500,000 tonnes. Ces renseignements fort écourtés donnent une idée de la répartition des combustibles minéraux en Allemagne.

On remarque également dans cet atlas plusieurs monographies de bassins et de houillères, notamment celles des mines qui produisent plus d'un million de tonnes par an.

Des cartes fort intéressantes figurent la consommation de la houille dans les départements français, statistique qui n'a d'analogue dans aucun autre pays. Peut-être observera-t-on que ces indications ayant été extraites de la Statistique de l'industrie minière, il n'eût pas été superflu, dans l'atlas, de mentionner une source à laquelle l'auteur a puisé abondamment.

Suivent des renseignements commerciaux, tels que le cours des charbons, le prix de revient de la houille, le taux des salaires, etc., qui présentent un vif intérêt pour les spécialistes.

La constitution des syndicats, question toute d'actualité, est également examinée et il convient d'en dire quelques mots.

En Allemagne, ce sont des syndicats de propriétaires de mines. Après avoir essayé de former des syndicats partiels de vente, on a fini par former, le 20 février 1893, pour cinq ans, le Syndicat des houillères rhénanes et westphaliennes, groupant 33 millions et demi de tonnes, soit 97 p. 100 de la production de la contrée.

La vente de cette énorme quantité de combustible a été mise dans la même main. Il a été constitué, à cet effet, une société par actions au capital de 900,000 marks, divisé en 3,000 actions ; 8 compagnies seulement ont refusé d'adhérer. Le syndicat a pris l'engagement de prendre et de placer la totalité de la production. Le premier résultat a été de réduire les frais généraux en matière de vente. Son action se fera sentir prochainement.

En Angleterre, les syndicats ont pour but l'intérêt de l'ouvrier. On sait que dans le pays de Galles les variations des salaires correspondent à celles des prix de vente ; d'après une échelle mobile, ce système admet l'ouvrier d'une façon indirecte à participer aux bénéfices. Le prix de main-d'œuvre est fixé de période en période.

Les ouvriers ont réclamé contre la longueur des périodes, regrettant que l'échelle ne fût pas plus sensible, et ont obtenu, dans ces dernières années, des améliorations successives dans le jeu de cet instrument, en quelque sorte automatique. L'échelle mobile fonctionne dans le pays de Galles depuis 1875, mais elle n'a pas été adoptée dans le reste de l'Angleterre.

Il s'est formé des syndicats sur d'autres bases. Dans le centre, la *Fédération nationale des mineurs* traite d'égal à égal avec les patrons. Cette association est devenue très forte, depuis que le Durham et le Northumberland, qui avaient auparavant une fédération spéciale, s'y sont affiliés. On se rappelle la grande grève du Durham, en 1892, qui tendait à relever les prix des charbons en limitant leur extraction, mais qui n'a pu réagir contre la situation générale du marché, et celle de 1893 par laquelle 400,000 mineurs ont pro-

testé contre la prétention des patrons qui voulaient réduire les salaires dans l'énorme proportion de 25 p. 100.

Le comité des houillères de France a rendu compte de la fin de la grève dans une récente circulaire ; le conflit a cessé à la suite d'une conférence présidée par Lord Roseberry, le 17 novembre 1893. Il en est sorti la convention de Westminster, d'après laquelle il sera constitué, pour un an au moins, un comité de conciliation, composé par moitié de patrons et d'ouvriers avec un président pris en dehors et au besoin désigné par le speaker. C'est ce comité qui fixera les salaires de période en période, à partir du 1^{er} février 1894. En attendant, le travail a été repris aux conditions antérieures.

En résumé, l'Atlas du Comité central des houillères est des plus documentés et nos législateurs, qui vont bientôt avoir à s'occuper de propositions de revision de la législation des mines, feront bien de le consulter s'ils désirent se rendre compte de la situation de la France vis-à-vis de l'étranger, au point de vue de l'industrie houillère.

O. KELLER.
